

3.10 Financement des PME

D'après les données du **Service central des risques**, utilisant la définition des catégories d'entreprises de la loi de modernisation de l'économie (LME), les encours de crédits mobilisés accordés aux PME sont de 420,5 milliards d'euros à la fin décembre 2018, soit une hausse de 6,2 % sur un an. Ils représentent 42 % du total des encours mobilisés. Pour les autres catégories d'entreprises, les encours augmentent sur la même période : + 3,9 % pour les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et + 2,9 % pour les grandes entreprises (GE).

Les catégories retenues ici isolent dans une rubrique « divers SCI », certaines **sociétés civiles immobilières** (SCI) et les entreprises qui n'ont pas pu être classées en fonction des critères LME. Les encours de crédit mobilisés accordés à ces entreprises représentent 170,5 milliards d'euros à la fin décembre 2018 (17 % du total) et augmentent de 8,6 % sur l'année (*figure 1*).

L'ensemble des activités immobilières représente plus du quart de l'encours de crédit mobilisé par les PME (108,4 milliards d'euros). Viennent ensuite le commerce et la réparation automobile (61,1 milliards), l'agriculture, la sylviculture et la pêche (50,4 milliards) et l'industrie (45,1 milliards) (*figure 2*).

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME font appel à leur banque pour obtenir, souvent en début d'année, des lignes de crédit pouvant être utilisées au cours de l'année. En 2018, 37 % des PME déclarent en moyenne chaque trimestre avoir formulé une demande de lignes de crédit. Hors tirage sur ces lignes de crédit préalablement accordées, les PME demandent par ailleurs des crédits de trésorerie et d'investissement. Au quatrième

trimestre 2018, 25 % (*figure 3*) des PME expriment des demandes de crédits d'investissement et 7 % des crédits de trésorerie. Comme en 2017, l'accès au crédit d'investissement en 2018 se situe à un niveau élevé : 96 % des PME obtiennent entre 75 % et 100 % des crédits demandés. Il en va de même pour l'accès au crédit de trésorerie : 85 % des PME obtiennent entre 75 % et 100 % des financements demandés. L'autocensure paraît marginale : entre 1 % et 2 % seulement des PME indiquent ne pas demander de crédit de trésorerie ou d'investissement en raison d'une crainte d'un refus du banquier.

Dans un contexte marqué par une croissance économique encore solide avec toutefois des incertitudes marquées, le Conseil des gouverneurs de la BCE a indiqué en juin 2018 que l'horizon jusqu'auquel les taux d'intérêt directeurs devraient être maintenus à leurs niveaux actuels était fixé à « au moins jusqu'à l'été 2019 ». Le taux des crédits aux PME (hors microentreprises) est de 1,5 % en décembre 2018, en hausse de près de 20 points de base sur un an. L'écart par rapport aux taux appliqués aux grandes entreprises – présentant généralement des niveaux de risque plus faibles – augmente de 30 points de base (*figure 4*).

La « **cotation Banque de France** » permet de ventiler le total des encours mobilisés par **classe de risque**. Cette cotation est une appréciation de la Banque de France sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de trois ans. La part des crédits mobilisés par les PME qui bénéficient des meilleures cotes (ensemble des cotes 3 et 4) augmente entre 2017 et 2018, passant de 54,3 % à 55,0 % (*figure 5*). ■

Définitions

Service central des risques de la Banque de France : il recense chaque mois les encours de crédit consentis par les établissements de crédit à chaque entreprise – au sens d'unité légale –, au-delà du seuil de 25 000 euros depuis janvier 2006. Voir *annexe Glossaire*.

Société civile immobilière (SCI) : il peut s'agir ici d'unités légales qui assurent la gestion des biens immobiliers d'entreprises avec lesquelles les liens n'ont pas pu être établis ou de sociétés de gestion patrimoniale de particuliers. Voir *annexe Glossaire*.

Classes de risque : elles résultent de la cotation de la Banque de France du risque de crédit. Elles vont de 3 (les moins risquées) à 9 (les plus risquées). Voir *annexe Glossaire*.

Cotation Banque de France : voir *annexe Glossaire*.

1. Encours de crédit aux entreprises résidentes en 2018

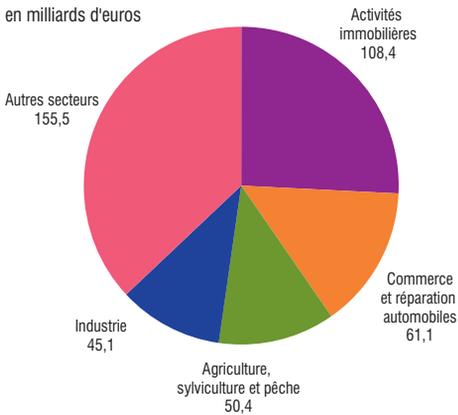
encours en milliards d'euros, évolution en %

	Nombre d'entreprises	Crédits mobilisés		Crédits mobilisés et mobilisables	
		Encours	Évolution déc. 2018/ déc. 2017	Encours	Évolution déc. 2018/ déc. 2017
PME	1 105 494	420,5	6,2	478,9	6,7
Entreprises de taille intermédiaire (ETI)	6 223	274,7	3,9	351,7	3,5
Grandes entreprises (GE)	276	135,6	2,9	268,0	1,4
Ensemble hors divers SCI	1 111 993	830,8	4,9	1 098,6	4,3
Divers SCI	582 288	170,5	8,6	182,9	8,6
Ensemble	1 694 281	1 001,3	5,5	1 281,5	4,9

Champ : France, y compris entrepreneurs individuels. Entreprises ayant contracté un crédit de plus de 25 000 euros auprès d'un établissement de crédit français.
Source : Banque de France.

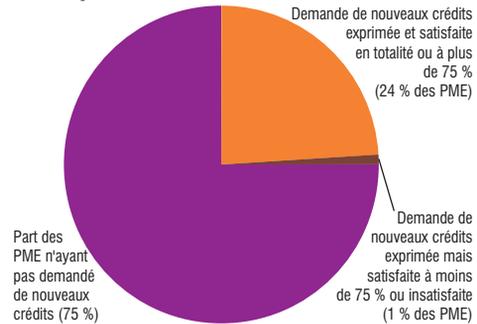
2. Crédits mobilisés par les PME en 2018 par secteur

en milliards d'euros



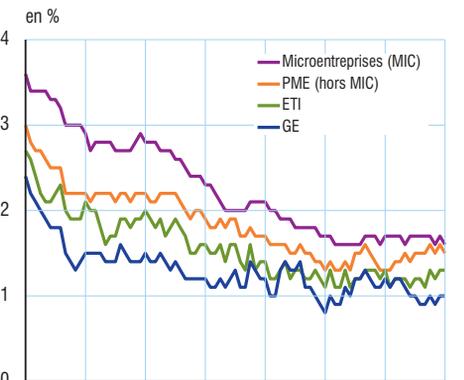
Champ : France, PME.
Source : Banque de France.

3. Demande et obtention de nouveaux crédits d'investissement par les PME au quatrième trimestre 2018



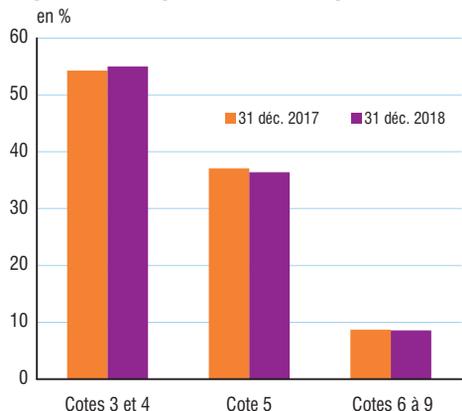
Note : hors utilisation de lignes de crédits obtenues précédemment.
Champ : France hors Mayotte, PME avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit.
Source : Banque de France, enquête trimestrielle auprès des entreprises sur leur accès au crédit en France.

4. Taux des crédits aux entreprises



Champ : France.
Source : Banque de France.

5. Répartition des encours de crédit mobilisés par les PME par classe de risque



Champ : France, PME hors entrepreneurs individuels.
Source : Banque de France.